

Paris,
le vendredi 14 février 2014

Émetteur : Direction des Études et Statistiques

Objet : Formation professionnelle ; déclaration fiscale 2483 et application « Tableau de bord de la formation professionnelle »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

L'Ucanss lance sa campagne 2014 de mobilisation de recueil de données relatives à la formation professionnelle du personnel des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

Afin que vous disposiez en temps utile, ainsi que votre caisse nationale et les partenaires sociaux, d'indicateurs fiables sur l'effort de formation réalisé en 2013, je vous prie de bien vouloir enregistrer dans les applications mises à votre disposition par l'Ucanss votre tableau de bord le **25 avril 2014 au plus tard** et la déclaration 2483 transmise à l'administration fiscale avant la date limite fixée au **5 mai 2014**.

J'attire votre attention sur le fait que les Urssaf, Certi (Urssaf), CGSS, la CMAF et la CCSS devront enregistrer leur déclaration 2483 le **21 mars 2014 au plus tard** afin de permettre à la branche Recouvrement de s'acquitter d'une obligation conventionnelle.

1/ Dans un contexte de simplification des processus, l'Ucanss met à votre disposition une nouvelle application « tableau de bord de la formation professionnelle ».

Par lettre N°029-13 du 16/12/2013, je vous informais qu'un nouvel applicatif « tableau de bord de la formation professionnelle » avait été développé par mes services et vous demandais de bien vouloir remplir le formulaire d'habilitation nécessaire pour s'y connecter.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette nouvelle application sera mise en ligne sur le portail extranet de l'Ucanss (<http://extranet.ucanss.fr>, partie « Mon compte », Mes applications) à compter du lundi 17 février 2014.

A partir de cette date, la nouvelle application de saisie du tableau de bord de la formation remplacera l'ancien fichier Excel de saisie.

Grâce à cette nouvelle application, l'Ucanss simplifie et sécurise le processus de remontée des données. En effet, vous n'aurez plus besoin de transmettre un message à l'Ucanss puisque vos données seront enregistrées automatiquement sur le serveur informatique de l'Ucanss.

De plus, étant en liaison avec l'application « déclaration fiscale 2483 », les données communes y seront automatiquement reprises dès validation de votre déclaration fiscale sur le site de l'Ucanss.

Enfin, dotée de contrôles de qualité et de cohérence, vos collaborateurs pourront contrôler les données saisies. Une action de clôture vous sera simplement demandée dès finalisation du questionnaire pour la prise en compte de vos données par l'Ucanss à des fins statistiques.

Vous pourrez également disposer d'une synthèse au format Pdf de votre tableau de bord, et d'un historique de tous les tableaux de bord saisis sur l'application à compter de l'année 2014

2/ Les informations pratiques relatives à cette nouvelle application

- **L'accès et la sécurisation des données**

L'accès à l'application « tableau de bord de la formation professionnelle » est sécurisé. Il est réservé aux seules personnes habilitées par les Directeurs d'organismes. Les utilisateurs y accéderont au moyen d'un login et d'un mot de passe.

Si vous n'avez pas encore demandé l'habilitation à cette application, vous pouvez encore le faire soit en utilisant le lien qui vous a été envoyé par courriel, soit en envoyant un message à sostbfp@ucanss.fr.

- **Aide en ligne**

Une aide en ligne sera consultable depuis la page d'accueil et en bas de l'application en cliquant sur le lien « aide ».

Pour toute interrogation, la messagerie sostbfp@ucanss.fr est mise à votre disposition.

L'Ucanss compte sur le concours de tous les organismes du Régime général de Sécurité sociale -à l'exception des échelons régionaux du service médical et des organismes qui emploient moins de 10 salariés- pour l'établissement du tableau de bord de la formation professionnelle qui constitue un outil privilégié d'observation et d'évaluation de la mise en œuvre dans notre branche des différents dispositifs d'accès à la formation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Didier Malric

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Assistance mise à disposition par l'Ucanss